

## Commission spécialisée dans le domaine des Droits des Usagers (CSDU)

### 09 octobre 2025

**Recommandations de la Commission Spécialisée dans le domaine des Droits des Usagers (CSDU) de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Occitanie (CRSA) à l'occasion du renouvellement des mandats de Représentants des Usagers dans les Commissions Des Usagers (CDU) des Établissements de Santé.**

Les Représentants des Usagers dans les CDU des Établissements de Santé de l'Occitanie seront officiellement nommés par le Directeur Général de l'ARS début décembre 2025 au terme de la campagne de renouvellement en cours.

Après discussion en réunion plénière du 9 octobre 2025, la CSDU souhaite proposer à la validation de la CRSA les recommandations suivantes :

La dynamique de chaque CDU, essentielle à la démocratie en santé, repose sur l'engagement de tous ses membres. Cette dynamique est portée plus particulièrement par la gouvernance assurée par deux membres titulaires élus respectivement à la Présidence et à la vice-Présidence selon les dispositions législatives, et travaillant en étroite coordination.

L'analyse des bilans d'activité de ces dernières années montre que la dynamique et les actions mises en œuvre par une CDU sont d'autant plus importantes qu'un RU titulaire assure les fonctions **effectives et coordonnées** de Présidence ou de vice-Présidence.

Sur ces bases, la CSDU rappelle :

- Que le renouvellement de la désignation des Représentants des Usagers siégeant à la CDU, entraîne systématiquement l'organisation d'une nouvelle élection relative à la Présidence et la vice-Présidence de la CDU.

Sur ces bases, la CSDU recommande :

- Que soit systématiquement recherchée la possibilité d'élire un Représentant des Usagers titulaire à la Présidence ou à la vice-Présidence de la CDU